

EXTRAIT du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE SÉANCE	07 juin 2025
DATE DE CONVOCATION	30 mai 2025
DATE D’AFFICHAGE	10 juin 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	33
PRÉSENTS	21
PROCURATION(S)	11
VOTANTS	32

Le maire certifie que la présente délibération a été télétransmise en Préfecture de l'Eure au titre du contrôle de la légalité

Certifiée conforme et exécutoire.
Notifiée aux intéressés.

Le Maire

Le **SEPT JUIN** DE L’AN DEUX MILLE VINGT CINQ à 10H00 :

Le Conseil municipal de VAL-DE-REUIL légalement convoqué, s’est assemblé en séance publique dans la salle du Conseil, sous la présidence de :
Monsieur Marc-Antoine JAMET, Maire

Étaient présents : MM. COQUELET, AVOLLÉ, BALUT, GHOUL, AÏT BABA, MARC, COPLO, LECERF, NDIAYE.
Mmes DUVALLET, ROUSSELIN, BENAMARA, DORDAIN, DESLANDES, ALTUNTAS, POUHÉ, DEBOISSY, BATAILLE, TERNISIEN, LEFEBVRE.

formant la majorité des Membres en exercice.

Étaient excusés : MM LEGO, GODEFROY, GRESSENT, GUILLON, GASSA, SABIRI et Mmes LOUBASSOU, DELIENCOURT, GÜTH, VINCENT, MANTSOUAKA-MASSALA.

Était absent : M. THIERY.

Avaient donné pouvoir : M. LEGO à M. JAMET, M. GODEFROY à M. BALUT, M. GRESSENT à M. AVOLLÉ, M. GUILLON, à Mme LEFEBVRE, M. GASSA à Mme DORDAIN, M. SABIRI à M. AÏT BABA, Mme LOUBASSOU à M. COQUELET, Mme DELIENCOURT à Mme DESLANDES, Mme GÜTH à Mme ROUSSELIN, Mme VINCENT à Mme DUVALLET, Mme MANTSOUAKA-MASSALA à Mme BENAMARA.

Mme Jeanne POUHÉ
est nommée Secrétaire à l’ouverture de la séance.

Assistaient à la séance :
Fonctionnaires : MM. TRISTANT, TOUTAIN, AURIÈRES, EL OUERDIGHI, VANHOVE, SWIECH, BARAT et Mmes ECHARD-GOUBERT, BOULANGER, GALLÉ-TESSONNEAU, ZAPPIA.

Délibération N°19

TABLEAU DES EFFECTIFS – ACTUALISATION

M. le Maire expose au conseil municipal :

Conformément au Code Général de la Fonction Publique, l’article L. 313-1, les emplois permanents de chaque collectivité sont créés par l’organe délibérant.

Les emplois permanents des Collectivités Territoriales sont, conformément aux termes de l'article L. 311-1 occupés par des fonctionnaires, sauf dérogation prévue par une disposition législative.

Dans la continuité de la réalisation du tableau des effectifs, des modifications sont à prévoir suite à départ par mutation et retraite.

- **Modifications du tableau des effectifs suite à départ par mutation :**

Date d’effet	Ancien grade	Nouveau grade
01/07/2025	Agent de maîtrise	Technicien
01/08/2025	Adjoint administratif	Redacteur

26/05/2025	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Auxiliaire de puériculture de classe supérieure
01/10/2025	Animateur principal de 2ème classe	Adjoint d'animation principal 2ème classe

• **Modifications du tableau des effectifs suite à départ à la retraite :**

Date d'effet	Ancien grade	Nouveau grade
17/08/2025	Adjoint technique	Agent de maîtrise
01/10/2025	Adjoint technique principal de 2ème classe	Adjoint technique
01/10/2025	Agent de maîtrise principal	Agent de maîtrise
01/07/2025	Agent de maîtrise principal	Adjoint technique

• **Modifications du tableau des effectifs suite à réussite à concours :**

Date d'effet	Ancien grade	Nouveau grade
01/07/2025	Rédacteur	Attaché

• **Modifications du tableau des effectifs suite à créations de poste**

Date d'effet	Service	Fonction	Grade	Occupation du poste
01/07/2025	Direction petite enfance, restauration, hygiène et sécurité	Agent d'entretien	Adjoint technique	Temps complet
01/07/2025	Direction aménagement et environnement	Directeur bâtiment, espaces public et logistique	Ingénieur	Temps complet
29/08/2024	Affaires scolaires	ATSEM	Adjoint d'animation	Temps non complet 33h
29/08/2024	Affaires scolaires	ATSEM	Adjoint d'animation	Temps non complet 33h

01/09/2025	Direction sports	Agent d'accueil et d'entretien	Adjoint d'animation	Temps complet
01/10/2025	Direction sports	Agent d'accueil et d'entretien	Adjoint technique	Temps complet

Dans la continuité de la réalisation du tableau des effectifs, sur proposition de leur hiérarchie et de M. Le Maire, la commission de promotion interne de catégorie C et B du Centre de Gestion du 23 et 25 avril 2025, a validé l'avancement de grade au titre de la promotion interne de plusieurs agents de la ville.

• **Modifications du tableau des effectifs suite à promotion interne**

Date d'effet	Ancien grade	Nouveau grade
01/07/2025	Adjoint administratif principal de 1ère classe	Rédacteur
01/07/2025	Agent de maîtrise	Technicien

Sur la base de ces éléments,

- **Vu** le Code Général de la Fonction Publique ;
- **Vu** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale
- **Vu** le décret n° 2019-1414 du 19 décembre 2019 relatif à la procédure de recrutement pour pourvoir les emplois permanents de la fonction publique ouverts aux agents contractuels

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les modifications du tableau des effectifs, telles que définies ci-dessus.

La présente délibération sera transmise à M. le Préfet de l'Eure en application de l'article L2131-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Délibéré en séance les jours, mois et an susdits,
Et ont les membres signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CONFORME
Marc-Antoine JAMET



Accusé de réception en préfecture
027-212707012-20250607-D-25-06-19-DE
Date de télétransmission : 07/06/2025
Date de réception préfecture : 07/06/2025

[Handwritten signature of Marc-Antoine Jamet]